



Niveau 5 Cours collectifs (CECR : B1.2/B2)

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir de plus en plus de culture générale japonaise à travers la langue
- L'élève est en mesure de comprendre des messages simples à propos de réalités concrètes, même si énoncées par des locuteurs dont la langue maternelle est le japonais, commence à saisir la différence de niveaux de langue ;
- Être capable de discuter avec aisance, dans un japonais courant ; Comprendre et maîtriser l'usage du langage de politesse et ses différents niveaux, selon le contexte et l'interlocuteur ;
- Maîtriser un vocabulaire spécifique au monde professionnel ;
- Savoir argumenter lors d'un débat

Moyens prévus :

Espace Japon fournira à l'apprenant la méthode « chuukyuu wo manabou », ainsi qu'un accès à un espace numérique et pédagogique de travail (Accès à votre portail pédagogique où vous pourrez retrouver les récapitulatifs de vos cours, déposer vos devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de vos formatrices et à un espace collaboratif pour discuter avec les autres élèves)

Contenus :

La formation abordera 10 modules, chacun comportant un thème général sur un sujet d'actualité ou ayant trait au Japon et la culture japonaise, un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire.

Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également l'apprentissage des

idéogrammes (environ 150 kanji en niveau 5).

Modalités d'évaluation :

Notre école utilise une évaluation diagnostique afin de situer le niveau des élèves au début d'année, mais aussi au moment d'aborder une nouvelle notion.

Le contrôle continu : l'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés (au moins un devoir noté par trimestre) permettent de repérer les obstacles et difficultés individuelles pour chaque élève.

Les évaluations écrites de fin de trimestre : A la fin de chaque trimestre, l'apprenant ainsi que le reste de son groupe est noté sur le contenu du programme effectué dans le cadre d'un devoir sur table écrit. Mais aussi, une évaluation orale est établie en fin d'année où l'apprenant est mis dans une situation de la vie courante et doit interagir en binôme ou avec son professeur selon son niveau linguistique.

Cette évaluation permet de matérialiser le niveau atteint à la fin d'une unité d'enseignement et de valider ou non le passage en niveau supérieur.

→A l'issue de la formation, l'examen LILATE-LIVE LANGUAGE TEST certifie la formation effectuée, le niveau 3 de notre école correspond au niveau B1 ou B2 du CECRL. Il s'agit d'un examen à l'oral à distance en visio-conférence sur 30 minutes, en tête à tête avec un examinateur.

Débouchés :

À la fin de notre formation de niveau 5, l'apprenant peut s'exprimer dans un japonais courant et fluide dans un débit de conversation moyen. Il peut comprendre et prendre part à une conversation en comprenant et utilisant des expressions idiomatiques. Il peut s'adapter à son interlocuteur en modulant son niveau de langue. Il a élargi son champ lexical. L'apprenant peut travailler dans un contexte professionnel entièrement japonais si les situations qu'il gère ne nécessitent pas une maîtrise de la langue trop nuancée.

Condition d'utilisation :

- L'apprenant s'engage à passer le Test d'Aptitude à travailler en langue japonaise-LILATE en fin de formation
- L'apprenant s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son espace numérique de travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation
- L'apprenant s'engage à l'assiduité en cours et s'il souhaite s'absenter, à ne le faire qu'en possession d'un motif valable avec justificatif à l'appui.

Signature de l'élève (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées)

Date :

A :

Signature :